



Ligue Midi-Pyrénées de Tir

Commission Arbitrage Ligue



Toulouse, le 28 septembre 2026



Responsable Régional d'Arbitrage

A

Mesdames, Messieurs les Présidents des Clubs,

Mesdames, Messieurs les tireurs.

Objet : Formation Tronc Commun Arbitrage et Arbitre Jeune.

La Ligue Midi-Pyrénées de Tir souhaite faire appel à candidatures pour une formation au tronc commun et arbitre jeune, étape préalable en vue d'obtenir le titre d'arbitre dans les disciplines suivantes :

I.S.S.F. Cible

I.A.U. Arbalète

M.L.A.I.C. Armes Anciennes

T.A.R. Tir aux Armes Réglementaires

W.S.P.S. Para-tir.

Arbitre Jeune

Date de la formation : Cette formation se déroulera **samedi le 05 décembre 2026 de 08h30 à 17h00**, dans **les locaux du CROS Occitanie situé à l'adresse suivante : 7, Rue André Citroën - 31130 BALMA**, dans la salle située au rez-de-chaussée.

Programme prévisionnel de la journée :

08h30 – 09h00	Accueil des participants
09h00 – 12h30	Formation au tronc commun
Pause repas (casse croute à vous amener. Une salle sera mise à disposition)	
14h00 – 16h00	Suite de la formation
16h00 – 17h00	Contrôle des connaissances (questionnaire à choix multiple)

Mission : Accepter de donner de son temps (quelques jours dans l'année samedi ou dimanche) pour que la pratique du tir sportif de compétition se déroule dans les meilleures conditions d'organisation, de sécurité, et d'équité entre tous les compétiteurs.

Conditions : Être licencié FFTir, avoir son certificat médical à jour dans EDEN, avoir 18 ans pour l'Arbitre Sénior et avoir 14 ans (Minime 2^{ème} année) pour l'Arbitre Jeune, pratiquer le tir sportif (tout arbitre doit avoir pratiqué le sport qu'il va juger) et avoir participé à quelques manifestations (pour comprendre l'état de stress du compétiteur).

7 rue André Citroën - Bât du CROS - 1^{er} étage - 31130 BALMA
Tél.: 05 61 62 56 51 - Courriel : liguedetirmp@orange.fr

Le tronc commun applicable à tous les juges arbitres porte, pour l'ensemble des spécificités, sur :

- l'étude des règles de sécurité liées à la pratique sportive et en compétition,
- la définition pédagogique du profil et de l'attitude du juge arbitre dans son intervention sur le terrain,
- l'étude des différentes spécificités gérées par la F.F.Tir,
- l'étude des termes employés.

À la suite du stage de formation sur le contenu du Livret du Tronc Commun, vous passerez un test et, en fonction du résultat, vous deviendrez Juge Arbitre de Club.

Ce titre vous permettra de participer à l'arbitrage et d'aider à l'organisation dans les disciplines du tir, ainsi que de vous préparer à accéder (si vous le désirez) aux niveaux supérieurs de l'arbitrage.

Progression : Après une année de pratique, le Juge Arbitre de Club pourra être admis à participer au stage de formation et à l'examen de Juge Arbitre Départemental ISSF Cible. Après une ou deux années d'arbitrage et de responsabilité lors de compétition, le Juge Arbitre Départemental ISSF Cible pourra être admis à participer au stage de formation et à l'examen de Juge Arbitre Régional dans une discipline (spécificité) qu'il aura choisie lors de son examen départemental.

Candidature : Si vous souhaitez vous porter candidat pour suivre cette formation tronc commun d'arbitrage, **merci de renvoyer le formulaire joint, par mail à l'adresse indiquée sur ce dernier avant le 31 octobre 2026, terme de rigueur. (Formation limitée à 20 personnes)**

Une salle sera mise à disposition pour que l'ensemble des candidats puissent se restaurer. (Pensez à venir avec vos repas froids).

Cette demande de formation devra être validée par le président du club d'appartenance du candidat.

Aucune demande ne sera prise en compte sans son aval.

En plus des pré-requis indiqués dans le premier paragraphe de ce courrier, il vous est recommandé d'avoir imprimé et lules livrets de la FFTIR intitulés "Juge arbitre tronc commun – livret 1 & 2" disponibles sur le site de la FFTir à l'adresse : <https://www.fftir.org/devenir-arbitre/>

Et, pour les Minimes 2^{ème} année, le Livret Arbitre Jeune disponible sur le site de la FFTir à l'adresse : (Livret en date de 2017)

https://fftir.org/images/documents/livret_arbitre_jeune_3_10_2017_diffusion.pdf

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter par mail la Ligue Midi-Pyrénées de Tir, à l'adresse suivante : liguedetirmp@orange.fr et rcl.midi-pyrenees@orange.fr

« Sans arbitre, la rencontre ne peut exister. Dans chacune de ses actions, l'arbitre jeune ou senior se doit de remplir sa mission. »

En espérant vous voir nombreuses et nombreux à adhérer à cette campagne de recrutement, je vous prie de bien vouloir accepter l'expression de mes meilleurs sentiments sportifs.

José HERNANDEZ,

Responsable Régional Arbitrage

7 rue André Citroën - Bât du CROS - 1^{er} étage - 31130 BALMA

Tél.: 05 61 62 56 51 - Courriel : liguedetirmp@orange.fr





Formation Tronc Commun Arbitrage

NOM : _____ **PRENOM :** _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email : _____

Tél. Domicile : _____ Portable : _____

Date de naissance : ____/____/____

N° de licence : _____

N° de club : 19. _____

Nom du Club : _____

Candidature validée par le président du club d'appartenance du candidat :

Date et signature du président :

Inscription à renvoyer par mail à : liguedetirmp@orange.fr et rcl.midi-pyrenees@orange.fr

Date et signature du candidat :



AUTORISATION PARENTALE
à remplir par les deux parents



Nous soussignés,

(Nom Prénom), **du père**, représentant légal / tuteur (rayer les mentions inutiles)

demeurant à ...(Adresse)

(Nom Prénom), **de la mère**, représentante légale / tutrice (rayer les mentions inutiles)

demeurant à ...(Adresse)

autorisons l'enfant (nom prénom)

..... né(e) le/...../..... à.....

N° de licence FFTir :

À participer à la formation arbitre jeune organisée par la Ligue Midi-Pyrénées de Tir, affiliée à la Fédération Française de Tir, au sein du bâtiment du CROS à BALMA (31130).

Nous autorisons aussi, le cas échéant, l'organisateur à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence dans la mesure où les circonstances obligeraient à un recours hospitalier ou clinique.

Numéro de sécurité sociale de l'enfant :

Numéro(s) de téléphone où joindre le responsable légal:

Nom du Médecin à prévenir et établissement de soins choisi: hôpital/clinique (rayer la mention).....
(celui-ci sera respecté dans la mesure de son existence à proximité du site et de sa compatibilité avec l'état de l'enfant) :

Le Docteur : Téléphone:.....

Nous donnons - nous ne donnons pas - (rayer la mention inutile)
le droit à l'image de l'enfant à l'association (ex: photo de remises de récompenses)

Fait à _____, le ____/____/____

Signature **du père**, représentant légal / tuteur (rayer les mentions inutiles)

Signature **de la mère**, représentante légale / tutrice (rayer les mentions inutiles)